

**Présidence et  
Services  
Centraux**



UFR Faculté des Sciences

AUC 2<sup>o</sup> FEV. 2010

**ARRIVÉE**

DIRECTION DES AFFAIRES  
GÉNÉRALES  
POLE VIE INSTITUTIONNELLE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE NICE-SOPHIA ANTIPOLIS

VU le Code de l'Éducation,  
VU le décret n°85-59 du 19 janvier 1985 modifié, relatif à l'organisation des élections,  
VU les statuts de l'Université de Nice,  
VU les statuts de l'UFR « Faculté des Sciences »

AFFAIRESUIVIE PAR :  
**Jacky LEDORE**

**ARRETE**

JL/CB n°

ARTICLE 1 : l'élection pour le renouvellement complet des représentants du Conseil de l'UFR  
« Faculté des Sciences »

141

est fixée au : **MERCREDI 24 MARS 2010**

**Campus Valrose**  
**Bâtiment M - de 9 h à 18 h**  
**Antenne de Sophia**  
**Locaux de l'ÉPU - de 9 h à 16 h**

- . Collège A (Professeurs et Personnels Assimilés) : 10 sièges à pourvoir
- . Collège B (Autres Enseignants et Assimilés) : 10 sièges à pourvoir
- . Collège des étudiants : 9 titulaires, 9 suppléants
- . Collège des IATOS et ITA : 3 sièges à pourvoir

ARTICLE 2 : Délégation est donnée à Mme la Directrice de l'UFR Sciences pour l'organisation du scrutin (désignation du Président et des assesseurs des bureaux de vote).

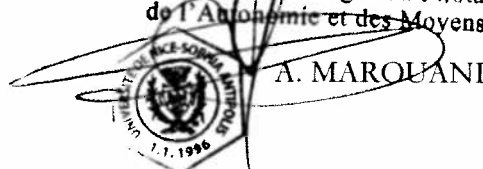
ARTICLE 3 : Les candidatures devront être déposées **auprès de Mme Nadine BESSO, Responsable Administrative de l'UFR Sciences - Petit Château Valrose avant le mardi 16 mars 2010 à 17 heures.**

ARTICLE 4 : Cet arrêté annule et remplace mon arrêté du 11 février 2010.

ARTICLE 5 : M. le Secrétaire Général de l'Université et Mme la Directrice de l'UFR Sciences sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

25 FEV. 2010

Fait à Nice, le  
Pour le Président de l'Université,  
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,  
Vice-Président délégué au Pilotage  
de l'Autonomie et des Moyens



**Robert TELLER**

AMPLIATIONS :

- M. le Recteur Chancelier de l'Université
- M. le Président de la Commission de Contrôle des Opérations Electorales
- Mme la Directrice de l'UFR SCIENCES
- M. le Secrétaire Général de l'Université